



Compétitions et événements Special Olympics Switzerland 2^e semestre 2020

INTERVIEW DE BRUNO BARTH, DIRECTEUR

Ittigen, 19. 05.2020

Aujourd'hui, Special Olympics a prolongé la période sans manifestations jusqu'au 16 octobre.

C'est exact. 9 manifestations supplémentaires sont ainsi concernées. Au total, la Covid-19 a empêché l'organisation de 65 événements. À cela s'ajoutent les Regional Games Lugano qui auraient dû avoir lieu les 24 et 25 octobre et qui sont remis à octobre 2021. Nous espérons pouvoir organiser cet événement avec la ville de Lugano et donner ainsi un signal de retour à la normalité. D'entente avec les organisateurs, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il était encore trop tôt pour organiser un événement d'une telle taille sur deux jours.

Pourquoi avez-vous dû prendre cette décision aussi tôt ? N'aurait-on pas pu attendre encore quelque peu ?

Les manifestations qui sont censées se dérouler après les vacances d'été doivent être organisées et annoncées avant l'été, c'est-à-dire au mois de juin. Nous savons d'expérience qu'un tel délai est nécessaire pour organiser les compétitions et permettre aux coaches et à leurs sportifs de s'inscrire.

De manière générale, nous devons décider de la tenue d'une manifestation environ 3 mois à l'avance. Il vaut la peine d'organiser une compétition à partir du moment où nous pouvons compter sur la participation d'un nombre suffisant de sportives et de sportifs. Ni les organisateurs, ni nous ne pouvons nous permettre de planifier et de financer un événement pour l'annuler quelques semaines avant la date prévue. Nous avons maintenant découpé l'intervalle jusqu'à la fin 2021 en périodes correspondant à des décisions. Celles-ci sont communiquées à tous les organisateurs et tous les coaches. Cela leur donne une certaine sécurité au niveau de la planification.

Les participants aux événements Special Olympics font-ils partie des groupes à risque pour le coronavirus ?

On ne peut pas répondre à cette question par l'affirmative de manière générale. Mais on peut sans doute affirmer qu'aussi bien parmi les coaches que parmi les athlètes, le nombre de personnes faisant partie des groupes à risque est plus élevé que dans le sport de masse. Ceci d'une part en raison de leur âge, mais également parce que les personnes en situation de handicap mental ont souvent un système immunitaire affaibli et doivent prendre des médicaments.

De nombreux sports reprennent peu à peu leurs activités. Ne serait-il pas judicieux de faire une différence entre les différentes disciplines sportives ? Par exemple, un tournoi de pétanque en plein air ne présente certainement pas le même risque qu'un tournoi d'uni-hockey en salle.

Vous avez raison. Il ne s'agit cependant pas que de la compétition en soi. Le problème réside également dans le fait que nos manifestations réunissent des groupes de personnes en situation de handicap de toute la Suisse. Nous encourageons donc les rencontres et les déplacements qui vont avec. Un déplacement individuel n'est pas possible pour la plupart de nos athlètes.



Si les concepts de protection étaient appliqués de manière conséquente, même des événements Special Olympics seraient possibles, non ?

Il n'existe pas de manifestation sportive plus émotionnelle que les événements Special Olympics ! La question est donc de savoir s'il vaut la peine d'organiser des compétitions dans ces conditions. Les événements Special Olympics fonctionnent sur la base des émotions, des rencontres, des contacts physiques, des poignées de main, des high fives et des embrassades. Si tout cela n'est pas possible, les manifestations perdent leur âme. Il y a de fortes chances que les participants soient déçus parce qu'ils ne retrouvent pas ce qu'ils attendent.

Special Olympics coopère avec de nombreux événements de sport de masse dans toute la Suisse pour intégrer les personnes en situation de handicap à la société. Ceux-ci sont-ils également concernés par la mesure ?

La situation est ici différente, car ces événements ne sont pas initiés et organisés par Special Olympics. Les organisateurs décident eux-mêmes de la tenue ou non de leur manifestation sur la base des directives en vigueur. Si une compétition a lieu, nous coopérons comme d'habitude. Finalement, les sportives et sportifs de Special Olympics sont traités de la même manière que les autres participants.

Vous vous préoccupez intensivement de la situation actuelle et gardez le contact avec différentes institutions sportives, mais également avec des parents, des écoles de pédagogie curative et des institutions. Comment évaluez-vous la situation de manière générale ?

Au début mars, les parents et les tuteurs des résidents des institutions ont été confrontés à la décision de reprendre les personnes concernées chez elles ou de les laisser dans l'institution. Les visites n'étaient et ne sont pas autorisées, de la même manière que dans les EMS. Il en résulte de l'isolement et un manque de mouvements, mais la situation tend heureusement à se normaliser. Je pense que nous devons vivre une longue période en respectant les règles de base de distanciation sociale, de lavage des mains et de port du masque recommandé. Nous allons devoir nous adapter à une nouvelle réalité.

Que propose Special Olympics durant cette période sans compétitions ?

Notre enquête nous a permis de rassembler de nombreuses propositions intéressantes qui nous permettront certainement de trouver une alternative sûre au cours de ces prochains jours. Le but est de motiver les coaches et les athlètes à sortir de l'isolement, à bouger et à retrouver peu à peu des relations sociales dans le cadre des directives de l'OFSP.

Les conséquences économiques de la pandémie sont de plus en plus évidentes. Special Olympics est essentiellement financé par de l'argent de l'économie privée.

C'est exact. Nous sommes largement dépendants de soutiens financiers, mais c'est également le cas de nombreux organisateurs des compétitions. Nous nous attendons à une nette diminution de nos revenus au cours de ces prochains mois et années. Après avoir reconnu très tôt les signaux, notre conseil de fondation a formé un comité de crise et a pris des mesures pour surmonter cette situation. Depuis la mi-mars, nous avons ainsi recours au chômage partiel. Il y a cependant aussi des signes positifs. Ainsi, ces dernières semaines, plusieurs partenaires ont prolongé leur engagement en faveur de notre organisation !



Le travail à court terme est une mesure temporaire. Aura-t-il des changements après cette phase ?

Oui, l'année dernière, nous avons déjà entamé un processus de réorganisation vers une organisation basée sur l'autonomie et les rôles. Nous allons maintenant poursuivre ce processus de manière cohérente, mais nous devons maintenant tenir compte des nouvelles conditions cadres.